



**ADHESION A L'ASSOCIATION
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

à envoyer par courrier au trésorier de l'association :

CYBERTECH'COMTOIS

Chez Patrick Mercier
6 rue du bouleau
25660 Saône

Le à

Contrat d'engagement

Pour les établissements scolaires souhaitant adhérer à l'association :

Collège :

Adresse :

Tél :

Email :

Le chef d'établissement s'engage à :

Adhérer à l'Association CybertechComtois (association loi 1901 JO du 6 mai 2010) et adresser un chèque de 50 euros à l'ordre de CybertechComtois.	<input type="checkbox"/>
Libérer l'enseignant de technologie la journée du concours, celui-ci recevra du rectorat un "ordre de mission" à cet effet.	<input type="checkbox"/>
Proposer un accompagnateur par tranche de 15 élèves inscrits	<input type="checkbox"/>
Maintenir la présence des équipes participantes jusqu'à 15h30 le jour du concours afin d'assister à la cérémonie de remise des prix.	<input type="checkbox"/>
Proposer une date de l'oral de DNB postérieure à la date du concours afin de donner la possibilité aux élèves qui souhaitent utiliser leur participation au concours comme support d'étude.	<input type="checkbox"/>

Rq : Jauge pour la finale du concours au Palais des Sports :

En raison des conditions sanitaires et des travaux effectués sur le campus de la faculté des sciences, la jauge pour l'édition 2024 sera de 1200 élèves.

En fonction du nombre d'élèves inscrits et des espaces disponibles pour les ateliers au Palais des Sports nous serons obligés de limiter le nombre des élèves participants à la finale du concours.

Signature :